

## FICHE INSCRIPTION

**1 fiche par enfant** – A transmettre par mail ou dépôt dans la boîte aux lettres, bureau au pôle enfance

Nom et prénom de l'enfant : .....

Date de naissance : ..... Classe à la rentrée 2024/2025 : .....

Nom responsable : ..... Contact mail/sms : .....

● **FREQUENTATION** (matin et/ou soir) (cocher la case correspondante)

**Régulière** (ex : tous les soirs ou tous les mardis et jeudis)

*Si fréquentation régulière, merci de cocher ci-dessous la tranche horaire qui correspond à l'heure approximative d'arrivée et de départ de l'enfant*

		Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
MATIN	7h00/7h30				
	7h30/8h30				
SOIR	16h00/17h30				
	17h30/18h00				
	18h00/18h30				
	18h30/19h00				

Informations supplémentaires :  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Inscription au planning** : merci de fournir votre planning par écrit par mail ou à l'accueil (au mois, à la quinzaine, à la semaine).

**Occasionnelle**

*Pour un enfant en garde alternée : merci de faire une fiche par parent en indiquant le roulement (par exemple mère : semaine paire avec changement le jeudi soir, ...)*

● **TARIFICATION : Se référer au règlement intérieur**

Pour information : 1,55 € la 1/2 heure (variable selon les plages horaires et QF<620)

Merci de nous informer de toute absence imprévue par écrit (mail/sms)

**Toute absence non prévenue avant 15h30 du jour concerné sera facturée 4.60€**

● **CONTACTS et INSCRIPTIONS :**

Portail famille : <https://alsh-les-pieux-portail-defi.net>

Téléphone fixe : 09.66.89.85.34 / Portable : 07.60.79.74.21

Adresse mail : [centre.loisirs.lespieux@laliquenormandie.org](mailto:centre.loisirs.lespieux@laliquenormandie.org)

Site internet : [www.pole.enfance.lespieux.laliquenormandie.org](http://www.pole.enfance.lespieux.laliquenormandie.org)

Je soussigné(e) ..... responsable de l'enfant ..... déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur 2024/2025 (*consultable sur le portail famille dans « accueil » et « consulter les documents »*) et en acceptant les conditions (notamment la facturation de la première plage horaire en cas d'absence non prévenue avant 15h30).

Fait à ..... le .....

Signature